



Récréation et tourisme

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



Avant-propos

L'étude *Récréation et tourisme* a été réalisée en 2004 par le *Groupe Gauthier Biancamano Bolduc* dans le cadre des travaux d'élaboration du *Projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement* de la Communauté métropolitaine de Montréal. La pertinence de cette étude, même si certaines données ont changé depuis les sept dernières années, permet à la Communauté de l'utiliser comme document de référence pour la réalisation de son *Projet de Plan métropolitain d'aménagement et développement*.



Communauté métropolitaine
de Montréal

RAPPORT FINAL
RÉCRÉATION ET TOURISME

FÉVRIER 2004

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION	1
2. CADRE D'ANALYSE	2
2.1 PRÉMISSES.....	2
2.2 L'OBJECTIF DU MANDAT	3
2.3 LES NOTIONS CLÉS	3
3. CHEMINEMENT MÉTHODOLOGIQUE	6
3.1 PHASE 1 - CONNAISSANCE DU TERRITOIRE.....	6
3.2 PHASE 2 - ÉVALUATION	8
3.3 PHASE 3 – HYPOTHÈSES D'ORIENTATIONS	9
4. LA STRUCTURE D'ACCUEIL RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAINE	11
4.1 ENSEMBLES D'INTERET METROPOLITAIN EXCEPTIONNEL.....	12
4.2 ENSEMBLES D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN ÉLEVÉ.....	13
4.3 ÉQUIPEMENTS HORS ENSEMBLE D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN	15
4.4 CONSTATS GÉNÉRAUX RELATIFS AUX ENSEMBLES	16
5. LE DEVENIR DU PRODUIT RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAINE	19
5.1 ENJEUX.....	19
5.1.1 <i>Le positionnement concurrentiel au plan international</i>	19
5.1.2 <i>La mise en valeur des ensembles d'intérêt métropolitain hors centre</i>	20
5.1.3 <i>La mise en réseau des ensembles</i>	21
5.1.4 <i>La protection à long terme des ressources patrimoniales de la communauté</i>	22
5.2 CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT	23
5.2.1 <i>Finalité et nature du concept</i>	23
5.2.2 <i>Hypothèses d'orientations</i>	24
6. RÉFÉRENCES	29
6.1 PERSONNES RESSOURCES.....	29
6.2 DOCUMENTS DE PLANIFICATION.....	30
6.3 DOCUMENTS D'INFORMATION TOURISTIQUE	32
6.4 AUTRES ÉTUDES ET DOCUMENTS.....	32
6.5 SITES INTERNET	34
6.6 PLANS ET CARTES	36

ANNEXE

Évaluation de l'intérêt métropolitain des ensembles et équipements inventoriés

1. PRÉSENTATION

Le présent document récapitule la démarche d'élaboration du dossier Récréation et tourisme et en présente les résultats.

On y trouve successivement :

- La présentation du cadre d'analyse.
- La présentation de la démarche méthodologique.
- La présentation des résultats d'analyse entourant la structure d'accueil récréotouristique métropolitaine existante.
- La vision du devenir potentiel du produit récréotouristique métropolitain.
- La liste des références.

2. CADRE D'ANALYSE

2.1 PRÉMISSSES

Deux grands constats ont conditionné l'orientation de la confection du dossier Récréation et tourisme :

- **Le tourisme, incluant sa composante récréotouristique, est un phénomène de société qui va et qui ira croissant.** Le tourisme connaît une croissance soutenue depuis les années 1950 et est en train de devenir une des premières industries mondiales. Le tourisme surclassait déjà en 1995 l'ensemble des autres secteurs d'activité économique au Canada dans le calcul du produit national brut¹.
- **Au Québec, un large consensus des acteurs politiques et économiques veut que le secteur récréotouristique représente à la fois un vecteur de développement et un instrument de mise en valeur du territoire.** « En région comme au cœur des vieilles cités industrielles, la réorganisation économique a tendance à passer au Québec par la restauration et la réutilisation du patrimoine naturel et culturel à des fins ludiques, récréatives, esthétiques ou éducatives. »². À noter que le Cadre d'aménagement gouvernemental³ affirmait ce qui suit en page 131 : « Le Gouvernement estime que le tourisme constitue un secteur majeur de l'économie métropolitaine. Par conséquent, il considère qu'en raison de ses attraits culturels, patrimoniaux, naturels et paysagers, la région métropolitaine offre une gamme étendue de ressources qui justifient que la Communauté métropolitaine de Montréal élabore une planification stratégique en matière de développement du secteur touristique. »

Tenant compte de ces faits, l'équipe tient pour acquis :

- Qu'il y a lieu d'examiner de façon intégrée la région métropolitaine de Montréal en tant que destination de tourisme et de récréotourisme.
- Qu'il y a lieu de définir comment l'aménagement du territoire, par le biais du schéma métropolitain d'aménagement et de développement, peut

¹ COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME, *Le tourisme d'aventure et l'écotourisme : les enjeux*, octobre 1997

² TOURISME QUÉBEC ET AL., *Guide de mise en valeur des plans d'eau du Québec à des fins récréotouristiques et de mise en valeur du patrimoine*, 2000, page 15

³ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Cadre d'aménagement et orientations gouvernementales, région métropolitaine de Montréal 2001-2021*, juin 2001, 143 pages

concourir à la consolidation, voire au développement du produit récréotouristique métropolitain, tant au bénéfice des citoyens que des nombreux acteurs de cet important secteur d'activité économique.

2.2 L'OBJECTIF DU MANDAT

Tel que libellé au plan de travail déposé préalablement à la réalisation du dossier, l'objectif du présent mandat est le suivant :

« Identifier les espaces et les réseaux voués à la récréation et au tourisme d'intérêt métropolitain ainsi que les perspectives d'aménagement et de développement ».

Considérant les prémisses proposées, il nous apparaît que l'objectif ultime du mandat consiste à proposer une vision du devenir potentiel du produit récréotouristique métropolitain, le tenant pour un ensemble intégré (une « destination »).

2.3 LES NOTIONS CLÉS

Les notions clés retenues pour fins d'analyse et de réflexion prospective entourant le produit récréotouristique métropolitain ont été élaborées en tenant compte des facteurs de succès à rassembler pour arriver à positionner une destination récréotouristique.⁴

Ces facteurs de succès sont :

- **Authenticité et identité** : En général, les touristes d'aujourd'hui ont tendance à être plus exigeants, plus expérimentés, plus éduqués et plus informés que leurs prédécesseurs. Ils disposent de choix plus grands et de revenus plus élevés. Selon des études récentes, la valeur la plus importante des Québécois consiste à « jouir de la vie ». En 1996, ils consacraient 7% de leurs revenus disponibles à leurs loisirs contre 4% en 1961⁵. Cet appétit pour le loisir se confronte aux mutations connues par la famille et le monde du travail. Au total, les gens se déplacent moins longtemps et plus souvent à des fins de loisir qu'autrefois, et bien souvent en parcourant des distances moindres. Par ailleurs, l'importance croissante

⁴ INVESTMENT & DEVELOPMENT OFFICE, ONTARIO'S MINISTRY OF TOURISME, CULTURE & RECREATION, Premier-ranked Tourist Destinations: A Self-Guided Workbook, Toronto, June 2001, 53 pages

accordée à la nature, à la santé et à la sécurité se traduit par un intérêt marqué pour de nouveaux produits récréotouristiques, dont le cyclotourisme, l'agrotourisme et l'aventure douce. Toutes ces tendances militent en faveur de la protection et de l'affirmation des valeurs symboliques, esthétiques, ludiques, artistiques et écologiques des milieux de la région, notamment par le développement des réseaux récréatifs, ce tant aux fins des résidants locaux que des clientèles de passage.

- **Concentration et complémentarité du milieu, des équipements, des événements et des services** : Un pôle d'attrait récréotouristique est en général constitué d'une gamme de composantes supportées par autant de gestionnaires et de promoteurs, concentrée sur un territoire restreint. Ces attraits, événements et services agissent en synergie et offrent ensemble la panoplie des atouts nécessaires à la création d'une destination. La consolidation des destinations existantes et potentielles est de nature à permettre le maintien ou l'atteinte des masses critiques nécessaires pour motiver les déplacements et faire perdurer la destination.
- **Intégration de la récréation et du tourisme** : Pour assurer la rentabilité économique d'un projet récréotouristique, pour équilibrer le niveau de fréquentation au fil des saisons et pour conserver une marge de manœuvre en prévision des fluctuations du marché, les promoteurs visent généralement plusieurs créneaux de clientèle complémentaires. Le promoteur d'un produit donné fait donc très souvent face au double défi de renouveler continuellement l'intérêt des clientèles locales à la recherche d'activités de divertissement et d'offrir une expérience significative aux clientèles de passage. Le produit dit « récréotouristique » répond à cet impératif d'intégration des attentes de deux types de clientèles distincts.
- **Masse critique** : Une destination récréotouristique, quelle qu'elle soit, offre une panoplie de points d'attrait dont le degré d'intérêt varie largement en termes d'universalité. Afin d'orienter tant le développement que la promotion auprès des clientèles, il est essentiel de savoir mettre en valeur un nombre limité de lieux. Chacun de ces lieux sera choisi parce qu'il détient la masse critique d'attraits susceptible d'y attirer une large proportion de la clientèle d'ensemble de la destination. Cette préoccupation rejoint celle de définir ce qui est d'« intérêt métropolitain » parmi les composantes du produit récréotouristique de la région.
- **Qualité de l'expérience touristique dans son ensemble** : Une chaîne est aussi forte que le plus faible de ses maillons... De plus en plus, les

⁵ GROUPE LÉGER ET LÉGER, « Les Québécois et leurs loisirs », tendances marketing, novembre 1999

intervenants touristiques conviennent de l'impératif de concevoir un produit touristique à l'aide du concept d'« expérience touristique », c'est-à-dire en apportant le même niveau d'attention à chaque aspect de l'expérience vécue par le visiteur : accueil, parcours, transport, restauration, hébergement, attraits, événements, hospitalité, etc.

- **Intégration en réseaux, en corridors** : À l'échelle d'un vaste territoire, le facteur précédant invite à s'intéresser tout particulièrement à l'intérêt et à la lisibilité des parcours unissant les points d'entrée et les pôles d'attrait. Ultimement, faire d'un ample territoire une destination récréotouristique commande une structure en quelques pôles forts reliés entre eux et aux grandes portes d'entrée au territoire par des circuits intéressants.

Les facteurs de succès identifiés ci-dessus nous mènent à adopter quelques notions clés, notions qui résument notre cadre d'analyse. Il s'agit de :

- **Récréotourisme** : activité apte à mobiliser l'intérêt des clientèles locales, d'excursionnistes et de touristes.⁶
- **Ensemble récréotouristique d'intérêt métropolitain**: Territoire où une gamme d'attrait, d'équipements et de services composent une destination d'intérêt métropolitain.
- **Réseau récréotouristique métropolitain**: Corridors de circulation à caractère récréatif apparaissant comme une destination d'intérêt métropolitain *ou* unissant des ensembles d'intérêt métropolitain.
- **Équipement récréotouristique d'intérêt métropolitain**: Infrastructure d'importance agissant à elle seule comme destination d'intérêt métropolitain.

L'essentiel du mandat consiste donc à identifier les ensembles, réseaux et équipements récréotouristiques métropolitains actuels et potentiels, à intégrer cette lecture en un concept de mise en valeur et, ultimement, à établir le rôle possible du schéma d'aménagement dans la mise en œuvre de ce concept.

Nous verrons plus loin comment nous définissons la notion d'« intérêt métropolitain » et de quelle façon nous le mesurons.

⁶ À noter que nous référons ici aux définitions de la Commission canadienne du tourisme voulant qu'un excursionniste soit un visiteur d'un jour ayant parcouru plus de 80 kilomètres depuis son lieu de résidence, et voulant qu'un touriste ait réalisé le même déplacement minimal ainsi que consommé une nuitée à destination.

3. CHEMINEMENT MÉTHODOLOGIQUE

Le cheminement méthodologique se compose de trois phases :

- La connaissance du territoire
- L'évaluation
- Les hypothèses d'orientation

3.1 PHASE 1 - CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Cette phase de la démarche permet de cerner l'ensemble des réalités récréotouristiques propres au territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et de les caractériser.

Les activités suivantes composent la phase 1 :

- **Élaboration d'un inventaire des équipements et attraits récréotouristiques.** L'inventaire des équipements et attraits a été d'abord réalisé à l'aide des schémas d'aménagement et des plans d'urbanisme des divers territoires concernés. L'inventaire a été construit selon les types d'expérience récréotouristique suivants : Histoire et patrimoine; Arts et culture; Sports et divertissements; Nautisme; Sports et activités d'hiver; Écotourisme et agrotourisme. Cet inventaire a ensuite été bonifié par la consultation de responsables des associations touristiques régionales et augmenté à l'aide de l'équipe de professionnels du Groupe DBSF. Nous avons ainsi eu accès à l'ensemble des études pertinentes réalisées par le Groupe au cours des dernières années. **Au total, quelque 430 attraits et équipements ont été répertoriés.**
- **Élaboration d'une carte préliminaire des ensembles et équipements.** De l'inventaire, nous avons élaboré une carte permettant de circonscrire les concentrations d'attraits sur le territoire. **Au total, quelque 51 ensembles ont été identifiés alors, ainsi que 62 équipements hors ensembles.**
- **Caractérisation des ensembles.** Par la suite, chacun des ensembles a fait l'objet d'un effort de caractérisation destiné à mieux connaître tant le

produit offert sur les lieux (l'offre) que la nature des clientèles qui les fréquente (la demande). À cette fin, les divers intervenants ayant été consultés sont les suivants : Associations touristiques régionales et Tourisme Montréal, Conseils régionaux de l'environnement, municipalités, organismes promoteurs, Parcs Canada; personnel de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal, Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), diverses sociétés de gestion telle la Société du Vieux-Port de Montréal et la Société du parc des Îles, unités régionales de loisir et de sport. La nature des données recherchées à cette occasion est précisée au tableau 1.

- **Revue des éléments de vision et des grands projets par région touristique.** Tourisme Montréal et les autres associations touristiques régionales ont été consultées. Cet exercice a notamment permis de définir l'approche méthodologique entourant la question des projets de mise en valeur portés par le milieu.
- **Revue des tendances pertinentes.** La question des tendances pertinentes à notre problématique a été réalisée à l'aide d'une revue de littérature. L'essentiel du contenu pertinent a été présenté plus haut lorsqu'il a été question des facteurs de succès entourant la création de destinations récréotouristiques.

Tableau 1 – Paramètres de qualification des ensembles répertoriés

Paramètres relatifs à l'offre	
Statut / tenure	Correspond à la propriété des lieux, au type d'organisation qui assume la gestion des lieux
Degré de diversité	Correspond à la variété des équipements et/ou activités à caractère récréotouristique.
Taille	Correspond à la superficie de terrain ou de plancher.
Universalité	Correspond à l'accessibilité en termes financiers.
Capacité d'accueil	Se traduit par exemple par le nombre de sièges.
Paramètres relatifs à la demande	
Achalandage	Correspond au nombre de visites sur le site par année.
Saisonnalité	Correspond à la variabilité de la fréquentation selon les périodes de l'année
Provenance	Se traduit en les termes généraux suivants : <ul style="list-style-type: none"> • <i>Internationale</i> • <i>Nationale</i> • <i>Extramétropolitaine</i> • <i>Métropolitaine</i>
Nature	Correspond aux diverses caractéristiques de la clientèle qui fréquente l'ensemble ou une composante : <i>familiale, jeune, mixte, spécialisée, etc.</i>

3.2 PHASE 2 - ÉVALUATION

La phase 2 a consisté à procéder à l'évaluation des ensembles et équipements inventoriés pour en arriver à retenir ceux d'« intérêt métropolitain ».

Les paramètres adoptés pour identifier les éléments d'intérêt métropolitain sont les suivants :

- La **spécificité** métropolitaine, définie comme l'aptitude de l'élément à révéler l'identité de la Communauté sur la scène locale ou internationale, ou à en refléter les valeurs partagées.
- Le **rayonnement** métropolitain, défini comme l'aptitude à intéresser une ample portion de la population de la Communauté.
- Le **caractère structurant**, défini comme l'aptitude de l'élément à influencer sur l'organisation spatiale de la Communauté ou à consolider des éléments répondant positivement aux autres paramètres.

Les activités suivantes composent la phase 2 :

- **Évaluation de l'intérêt métropolitain des ensembles et réseaux.** Des critères d'analyse ont été élaborés relativement à chacun des paramètres entourant la notion d'intérêt métropolitain, tels que présentés plus haut. Ces critères sont présentés au tableau 2. Pour chaque ensemble et équipement hors-ensemble préliminaires, les énoncés de la grille ont été posés. Le degré de satisfaction à l'égard de l'énoncé a été évalué en fonction d'une échelle variant de 0 à 3 où 0 correspond à « ne satisfait aucunement à l'énoncé », 1 correspond à « satisfait faiblement à l'énoncé », 2 correspond à « satisfait à l'énoncé » et 3 correspond à « satisfait grandement à l'énoncé ». Les réponses aux énoncés traduites numéralement ont été compilées de façon à établir une cote pour chaque critère. Des seuils ont été définis pour mesurer chaque critère et l'ensemble de ceux-ci. Le résultat détaillé de l'évaluation est présenté à l'annexe 1 et le résultat général à la prochaine section. À noter que les cinq « équipements scientifiques faisant l'objet de financement métropolitain » (Cosmodôme, Jardin botanique, Insectarium, Planétarium et Biodôme) sont reconnus d'emblée « d'intérêt métropolitain », soit à titre de composante d'un ensemble, soit à titre individuel. **Mentionnons que l'évaluation a**

permis d'identifier 5 ensembles d'intérêt exceptionnel, 16 ensembles d'intérêt élevé et 2 équipements récréotouristiques hors ensembles.

Tableau 2 – Paramètres et critères d'évaluation de l'intérêt métropolitain

Paramètre	Critère
	L'ensemble ou l'équipement...
Spécificité	...contribue à créer ou révéler l'identité de la Communauté métropolitaine
	...contribue au positionnement de la Communauté métropolitaine
Rayonnement	...a un caractère unique et / ou distinctif
	...a une importante capacité d'accueil
	...attire des visiteurs de la région métropolitaine
	...profite d'un haut degré d'accessibilité
Caractère structurant	...profite d'un haut degré de notoriété
	...est un produit d'appel pour la métropole
	...contribue à la restauration d'écosystèmes, à la mise en valeur d'ensembles patrimoniaux ou à la mise en valeur de paysages d'intérêt
	...contribue à l'amélioration du milieu de vie
	...renforce les réseaux récréotouristiques existants de la Communauté métropolitaine
	...est en activité de façon continu
	...prolonge la durée de visite dans la métropole
	...génère d'importants impacts socioéconomiques

- **Identification de la structure d'accueil métropolitaine.** L'exercice réalisé à l'activité précédente, consistant à déterminer les ensembles et équipements isolés d'intérêt métropolitain, permet de mettre en plan ce que nous nommons la « structure d'accueil récréotouristique métropolitaine ». Il s'agit de l'ensemble des lieux et corridors où, déjà, s'exerce l'activité récréotouristique, et de leur organisation spatiale à l'échelle de tout le territoire.
- **Formulation préliminaire des enjeux.** Enfin, l'examen des résultats d'analyse a permis de formuler, à titre préliminaire, des enjeux relatifs à l'état du produit récréotouristique métropolitain en relation avec les perspectives d'aménagement et de développement.

3.3 PHASE 3 – HYPOTHÈSES D'ORIENTATIONS

Les activités suivantes ont composé la phase 3 :

- **Revue des territoires d'intérêt :** consultation des dossiers Ensembles patrimoniaux (GGBB), Milieux naturels d'intérêt métropolitain (DAA) et

Paysage métropolitain (DAA), tous produits pour la CMM dans le cadre de l'élaboration du schéma métropolitain d'aménagement et de développement.

- **Examen sommaire de la faisabilité de certains grands projets de développement**, notamment de certaines composantes des réseaux vert et bleu.
- **Validation de certaines données entourant les ensembles et équipements** et revue de la liste comme de la composition des ensembles d'intérêt métropolitain.
- **Élaboration d'un concept de développement.**
- **Formulation des recommandations.**

4. LA STRUCTURE D'ACCUEIL RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAINE

La phase 2 nous a permis de recueillir des données caractérisant les ensembles et équipements d'intérêt métropolitain, de même que les ensembles potentiellement d'intérêt métropolitain pour ensuite les grader. Les résultats vont comme suit :

- 5 ensembles d'intérêt métropolitain exceptionnel.
- 16 ensembles d'intérêt métropolitain élevé.
- 2 équipements récréotouristiques hors ensemble d'intérêt métropolitain.

Chaque ensemble est composé d'éléments par lesquels il se définit. Le détail des composantes des ensembles est présenté aux tableaux accompagnant les sous-sections suivantes.

4.1 ENSEMBLES D'INTERET METROPOLITAIN EXCEPTIONNEL

Ces 5 ensembles dits d'intérêt exceptionnel correspondent aux 5 pôles touristiques montréalais reconnus par Tourisme Montréal.

Tableau 3 – Ensembles d'intérêt métropolitain exceptionnel et composantes

Ensemble	Grandes composantes
Pôle Maisonneuve	Stade Olympique et tour du stade
	Centre sportif du complexe olympique
	Complexe Charbonneau-Richard
	Jardin botanique et Insectarium
	Biodôme
	Musée du château Dufresne
	Complexe cinématographique Starcité
	Parc de Maisonneuve
	Atelier d'Histoire Hochelaga-Mais./Château Dufresne
Vieux-Port/Vieux-Montréal	Territoire du Vieux-Montréal
	Territoire géré par la Société du Vieux-Port de Montréal
Centre-Ville	Quartier des Affaires
	Quartier International
	Quartier du Musée
	Quartier des spectacles
	Cité Souterraine
	Quartier Chinois
Parc Jean-Drapeau	La Biosphère
	Le Casino
	Le Musée Stewart au Fort de l'île Sainte-Hélène
	La Ronde
	Marina La Ronde
	Le Circuit Gilles Villeneuve
	Le Bassin olympique
	La Plage de l'île Notre-Dame
Mont Royal et institutions	Le Jardin des Floralies
	Parc du Mont-Royal
	Parc Summit
	Centre sportif de l'université McGill
	Centre d'exposition de l'université de Montréal
	Salle Claude-Champagne
	CEPSUM
	Centre de la Montagne
Oratoire Saint-Joseph	
Parc Jeanne-Mance	

4.2 ENSEMBLES D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN ÉLEVÉ

Tableau 4 – Ensembles d'intérêt métropolitain élevé et composantes

Ensemble	Grandes composantes
Chambly	Canal-de-Chambly
	Fort-Chambly
	Marina de Chambly
	Marina Léveillé inc
	Gîte du passant (À la Claire-Fontaine)
	Club de Golf Chambly
Mont Saint-Bruno	Parc national du Mont-Saint-Bruno
	Station de ski du Mont-Saint-Bruno
Mont Saint-Hilaire	Centre de la nature du Mont-Saint Hilaire
	Maison des cultures amérindiennes
	Musée d'art de Mont-Saint-Hilaire
	Muséobus
	Camping Laurier
	Club de Golf La Seigneurie
	Club de Golf des Arpents Verts (St-Mathieu-de-Beloëil)
	Aquamont, location kayak sur le Richelieu
	Marina du Phare de Beloëil
	Centre culturel de Beloëil
	Ciné-parc saint-Hilaire
	Nombreux vergers et cidreries
	Rive du St-Laurent et Îles de Boucherville
Navette Longueuil / Montréal	
Vieux-Longueuil	
Vieux-Boucherville	
Bâteau-passeur Longueuil / île Charron / Mtl (Bellerive)	
Île Charron (rampe de mise à l'eau)	
Parc Marie-Victorin et Promenade René-Lévesque	
Pointe-du-Marigot observation de la nature)	
Parc national des Îles-de-Boucherville	
Club nautique de Boucherville	
Club nautique Longueuil Inc.	
Port de plaisance de Longueuil	
Golf des Îles	
Écluse de Saint-Lambert / Club de yatching St-Lambert	
Rampes d'accès publiques: 5 sites	

Tableau 4 – Ensembles d'intérêt métropolitain élevé et composantes (suite)

Ensemble	Grandes composantes
Oka	Parc national d'Oka
	Abbaye cistercienne d'Oka
	Calvaire d'Oka
	Village
	Marina d'Oka
	Yacht club Pointe-aux-Anglais (Oka)
	Club de voile des Laurentides (Oka)
	Traversier
	Parc d'amusement aquatique (Pointe-Calumet)
	Marina au Quai du Capitaine
	Marina Pointe-Calumet
	Camping (Pointe-Calumet)
Terrebonne	Vieux-Terrebonne
	Site historique de l'Île-des-Moulins
	Théâtre du Vieux-Terrebonne
	Le Moulinet
	La TransTerrebonne
Sainte-Rose/ Rivière-des-Mille-Îles	La Côte boisée
	Vieux-Sainte-Rose
	Église Sainte-Rose-de-Lima
	Parc de la Rivière-des-Mille-Îles
	Théâtre L'Ollonois
	Berge des Baigneurs
	Marina Venise
Golf Sainte-Rose	
Sainte-Anne-de-Bellevue	Canal-de-Sainte-Anne-de-Bellevue
	Marina Sainte-Anne-de-Bellevue
	Marina Sainte-Anne
	Promenade Bellevue et rue Sainte-Anne
Parcs-nature-de-l'ouest	Parc nature de L'Anse-à-L'Orme
	Parc nature de Cap-Saint-Jacques
	Parc Agricole du Bois-de-la-Roche
Sault-aux-Récollets	Parc nature de l'Île-de-la-Visitation/Cité Historia
	Parc Ahuntsic
Petite-Italie-Parc Jarry	Rue St-Laurent
	Marché Jean-Talon
	Parc Jarry

Tableau 4 – Ensembles d'intérêt métropolitain élevé et composantes (suite)

Ensemble	Grandes composantes
Plateau-Mont-Royal	Avenue du Mont-Royal
	Boulevard Saint-Laurent
	Rue Saint Denis
	Rue Prince-Arthur et Square Saint-Louis
	Rue Duluth
	Parc Lafontaine/théâtre de la Verdure
	Théâtre Espace Go
	Studio de l'Agora de la danse
	Centre Marcel-de-la-Sablonnière
Lachine	Lieu historique nat. du Canada du Canal-de-Lachine
	Musée de la ville de Lachine
	Musée plein air de Lachine
	Musée historique du Commerce-de-la-Fourrure
	Promenade Père-Marquette
	Port de Plaisance de Lachine
	École de voile de Lachine
	Navette fluviale Lachine-Châteauguay
	Pistes cyclables des berges et du canal de Lachine
Quartier-Latin	Cinéma du Quartier latin
	Théâtre St-Denis
	Musée Juste pour rire
	Musée des maîtres et artisans du Québec
	L'Office national du film
	Monument National
	Nouveau Club Soda
	La Cinémathèque québécoise
	Galerie de l'UQAM
	Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-péladeau
	Centre de design de l'UQAM
	La Bibliothèque nationale (2005)
	Maison-Théâtre
	Centre sportif de l'UQAM
Centre sportif du Cégep du Vieux Montréal	
Le-Village	Rue Saint-Denis
	rue Sainte-Catherine Est
	Antiquaires rétro (rue Amherst)
	Théâtre Olympia

4.3 ÉQUIPEMENTS HORS ENSEMBLE D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN

Les équipements hors ensemble d'intérêt ont été identifiés au moyen de la même grille d'analyse que les ensembles. Les équipements retenus sont :

- Centre sportif Claude-Robillard
- Cité des arts du cirque

4.4 CONSTATS GÉNÉRAUX RELATIFS AUX ENSEMBLES

La liste des ensembles d'intérêt, de même que leur mise en plan (voir le plan de la structure d'accueil récréotouristique métropolitaine inséré à la page 18), inspire les constats suivants :

- Il y a concentration/dispersion du produit récréotouristique régional, c'est-à-dire que plusieurs secteurs d'intérêt se côtoient au centre de l'agglomération alors qu'ils sont plutôt dispersés en périphérie. À noter que Tourisme Montréal mesure qu'environ 90% de la fréquentation touristique de la région métropolitaine s'effectue au centre de l'agglomération, essentiellement dans les cinq secteurs d'intérêt exceptionnel identifiés.
- Les ensembles d'intérêt élevé sont tous le fruit de la mise en valeur de ressources patrimoniales naturelles ou/et culturelles de haut intérêt, voire d'intérêt métropolitain.
- Ultimement, on distingue trois types de lieux où se « produit » le développement récréotouristique d'intérêt métropolitain :
 - Le **centre et sa périphérie**, qui offre une expérience touristique de type « urbain ».
 - Les **plans d'eau et l'espace riverain**, qui offrent une gamme d'expériences à connotation patrimoniale, tant naturelle que culturelle.
 - Les **Montérégiennes**, qui offrent notamment un contact privilégié avec l'espace naturel et le paysage métropolitain, de même que le meilleur du produit agrotouristique régional (pommiculture ; acériculture, etc.).
- Ce phénomène de concentration/dispersion fait en sorte que l'expérience urbaine prime à l'échelle métropolitaine, au détriment d'autres types d'expériences, notamment celles liées à la fréquentation de l'espace naturel. Considérant les atouts naturels de la région, on peut en déduire que l'utilisation des ressources naturelles et patrimoniales à des fins récréotouristiques est limitée par rapport aux potentiels.
- Il est intéressant de noter que le réseau cyclable métropolitain se développe dans une double logique de desserte des populations des divers secteurs de la région et de contact avec les paysages riverains.

- Dans une large mesure, les réseaux vert et bleu en devenir offrent une opportunité réelle d'intégrer les ensembles d'intérêt métropolitain en un « produit » global, à proposer tant aux citoyens de la région qu'aux visiteurs.
- Tel que le démontrent les rapports des dossiers Ensembles patrimoniaux (GGBB), Milieux naturels d'intérêt métropolitain (DAA) et Paysage métropolitain (DAA), tant les ressources patrimoniales culturelles et naturelles qu'une bonne part des paysages d'intérêt se trouvent concentrés à proximité des grandes voies d'eau qui structurent la géographie régionale. On en conclut que les réseaux récréatifs « vert » et « bleu » offrent également un haut potentiel structurant en vue de la mise en valeur de ces ressources patrimoniales à des fins récréotouristiques.



Communauté métropolitaine de Montréal

Structure d'accueil récréotouristique métropolitaine

LÉGENDE

ENSEMBLES D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN

- Exceptionnel
- Élevé

ÉQUIPEMENTS

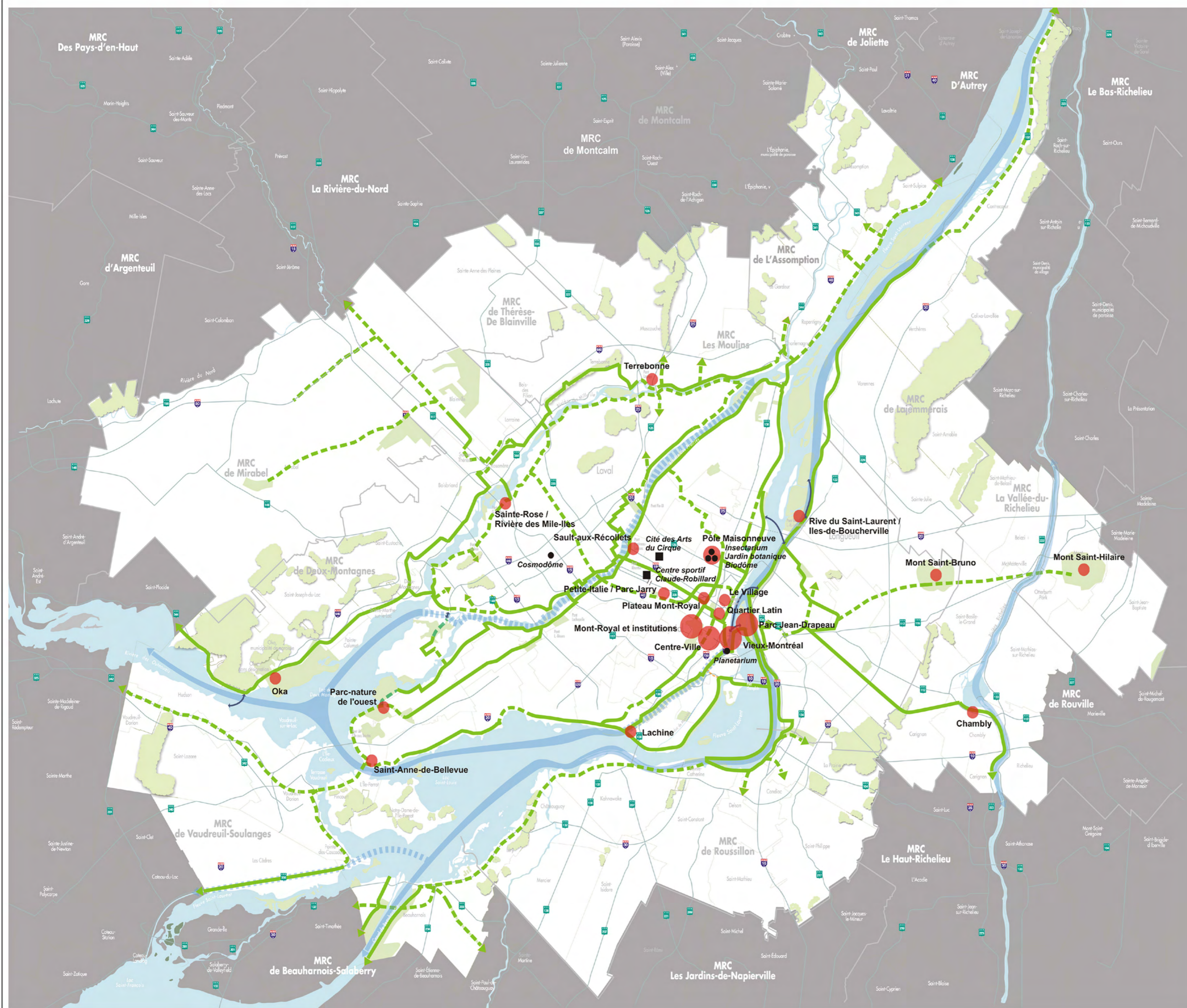
- Équipement hors-ensemble d'intérêt métropolitain
- Équipement scientifique faisant l'objet de financement métropolitain

RÉSEAU NAUTIQUE

- ▬ Existant
- ▬▬▬▬ Projeté
- ▬▬▬▬ Navette

RÉSEAU CYCLABLE MÉTROPOLITAIN

- ▬ Existant
- - - - - Projeté



FÉVRIER 2004

0 5 10
Kilomètres



GROUPE GAUTHIER,
BIANCAMANO, BOLDUC
urbanistes-conseils

5. LE DEVENIR DU PRODUIT RÉCRÉOTOURISTIQUE MÉTROPOLITAIN

5.1 ENJEUX

Les enjeux découlant des résultats d'analyse présentés plus haut peuvent être formulés de la façon suivante :

- Le positionnement concurrentiel au plan international.
- La mise en valeur des ensembles d'intérêt métropolitain hors centre.
- La mise en réseau des ensembles.
- La protection à long terme des ressources patrimoniales de la Communauté.

5.1.1 Le positionnement concurrentiel au plan international

La vision culturelle du tourisme, celle qui conditionne largement le développement actuel du secteur touristique à l'échelle mondiale, veut que la finalité du tourisme soit la rencontre mutuellement avantageuse de deux cultures : celle du visiteur et celle du visité.

Montréal est le principal point d'entrée des touristes étrangers au Québec et un des plus importants à l'échelle du Canada. À ce jour, le comportement des touristes étrangers consiste à concentrer leur séjour au centre de l'agglomération avant de poursuivre vers d'autres régions ou de retourner à domicile. C'est dire que le contact du touriste type avec Montréal se limite à un séjour de courte durée dont la nature est essentiellement l'« expérience urbaine ». Le profil d'ensemble de la réalité régionale lui échappe, notamment sa spectaculaire et notoire hydrographie, ses noyaux historiques de développement, le terroir de sa vaste plaine agricole.

Dans une optique de tourisme culturel, il y a place pour la promotion auprès des visiteurs étrangers, notamment européens, d'autres expériences touristiques et d'autres produits que ceux offerts au centre de l'agglomération. Une clientèle d'agrément dite de « second séjour » trouvera tout particulièrement avantage à faire une incursion d'un jour ou deux dans l'un ou l'autre des ensembles d'intérêt de la région, dans la mesure où l'expérience touristique dans son ensemble, telle que définie plus haut, est positive.

La reconnaissance au plus haut niveau décisionnel de la structure d'accueil récréotouristique existante et la mise en œuvre de mesures cohérentes de promotion et de consolidation de ce « produit » peuvent constituer des gestes structurants pour le renforcement du positionnement concurrentiel de Montréal auprès des visiteurs étrangers.

Cela étant dit, la locomotive du produit touristique métropolitain est et demeurera le centre de l'agglomération. Le positionnement concurrentiel de la région métropolitaine dépend d'abord et avant tout de l'intérêt et du dynamisme du cœur de Montréal, particulièrement dans les ensembles dits « d'intérêt métropolitain exceptionnel ».

Au-delà des gestes visant l'émancipation d'ensemble du produit récréotouristique métropolitain, il y a lieu de reconnaître la primauté du centre et d'encourager sa consolidation en tant que principal pôle d'accueil touristique métropolitain.

Conséquemment, il y a lieu de reconnaître que seul le centre détient le capital d'attraits, d'infrastructures et de services composant l'effet de synergie que nécessite l'implantation réussie d'équipements ou d'événements s'adressant d'abord à la clientèle touristique (i.e. : ayant parcouru plus de 80 km depuis son point d'origine et consommant une nuitée sur place).

5.1.2 La mise en valeur des ensembles d'intérêt métropolitain hors centre

Les ensembles d'attraits contribuant à ce que nous nommons la structure d'accueil récréotouristique métropolitaine détiennent tous les qualités identitaires, le caractère structurant et le rayonnement nécessaires pour être qualifiés « d'intérêt métropolitain ».

C'est dire que chacun, à sa façon, est porteur de l'identité métropolitaine et contribue à favoriser de façon significative l'accès des citoyens et des visiteurs aux ressources du milieu à des fins d'éducation et de loisir. Cet impact positif sur la qualité de vie des citoyens de la région mérite le soutien des autorités.

Selon le contexte particulier à chacun et la nature des produits récréotouristiques en présence, la mise en valeur des ensembles doit être réalisée en recherchant un juste équilibre entre la protection des ressources et le développement.

Les mesures circonstanciées de préservation des ressources naturelles, culturelles et paysagères de la communauté à mettre de l'avant au sein du schéma métropolitain d'aménagement et de développement seront traitées au sein

d'autres dossiers, à l'aide d'autres outils que ceux déployés ici. Dans l'ensemble, il nous apparaît cependant que la mise en valeur des ensembles doit respecter en commun les paramètres suivants :

- Tout développement devrait être conçu dans le seul esprit de rendre la ressource accessible au plus grand nombre, en cherchant à atteindre la masse critique d'achalandage nécessaire à la viabilité de l'exploitation de la ressource, ce notamment en y offrant la gamme des services de support nécessaires (accueil ; restauration ; hébergement).
- Les qualités et l'identité des ressources doivent être préservées malgré le fait que celles-ci soient éventuellement devenues des produits commerciaux offerts à des visiteurs pouvant provenir d'autres régions ou d'autres cultures.
- La qualité de vie des communautés locales vivant à proximité des sites doit être protégée malgré l'éventuel accroissement de l'achalandage.

5.1.3 La mise en réseau des ensembles

Tel qu'il a été souligné plus haut, la population québécoise démontre un intérêt croissant pour l'environnement, pour la bonne alimentation, pour l'activité physique, pour la qualité du milieu, etc. Ces tendances lourdes se traduisent par un intérêt marqué pour de nouveaux produits récréotouristiques, dont le cyclotourisme, l'agrotourisme et l'aventure douce. C'est ainsi que le développement des réseaux récréatifs est devenu un outil de mise en valeur du milieu, ainsi qu'un instrument de développement économique.

Le développement accéléré, notamment sur le territoire métropolitain, du réseau cyclable d'intérêt métropolitain (Route verte et Réseau vélo métropolitain confondus) confirme cet état de fait en même temps qu'il offre l'opportunité d'intégrer les ensembles d'intérêt en un tout, accessible depuis chaque portion du territoire.

À ce jour, le réseau nautique fait l'objet d'un développement moins dynamique. Ainsi, malgré le fait que le Québec soit pourvu d'un réseau impressionnant de voies navigables et de plans d'eau, la position concurrentielle du produit dit du « tourisme nautique » souffre d'un retard évident en termes de développement et de rayonnement. Tant l'expérience ontarienne que celle des états du nord-est américain démontrent pourtant que la présence de réseaux de navigation de plaisance adaptés aux besoins des plaisanciers est un facteur clé de mise en

valeur des plans d'eau à des fins récréotouristiques, ainsi qu'un catalyseur de vitalité urbaine en rive.

Les grands intervenants du secteur du tourisme nautique (i.e. : croisières internationales, croisières-excursions et navigation de plaisance) se sont dotés récemment d'un "Plan stratégique de développement et de marketing du tourisme nautique au Québec" ⁷. Ledit plan stratégique a fait l'objet d'un colloque axé sur la mobilisation des acteurs concernés en novembre 2002. Les partenaires de l'industrie se sont par la suite dotés d'une structure de concertation chargée d'entreprendre la réalisation du plan d'action. Enfin, Tourisme Québec a octroyé au tourisme nautique le statut de « produit en développement », statut qui facilite l'accès à des fonds ministériels plus importants à des fins de développement du produit. Les partenaires de l'industrie du tourisme nautique ont notamment pour priorité, dans la région de Montréal, de désenclaver le réseau navigable et d'augmenter l'offre d'infrastructures d'accueil.

Le contexte actuel est donc favorable au développement des réseaux récréatifs « vert » et « bleu », développement que les autorités métropolitaines devraient encourager afin de faire de ces réseaux l'armature du produit récréotouristique métropolitain et de donner accès aux plans d'eau montréalais à l'ensemble de la population de la région.

5.1.4 La protection à long terme des ressources patrimoniales de la communauté

Tel que souligné plus haut, les rapports des dossiers Ensembles patrimoniaux (GGBB), Milieux naturels d'intérêt métropolitain (DAA) et Paysage métropolitain (DAA), démontrent amplement que les ressources patrimoniales culturelles et naturelles, ainsi qu'une bonne part des paysages d'intérêt, se trouvent à proximité des grandes voies d'eau de la région. La préservation d'une large part de ces ressources est susceptible de permettre la bonification à long terme du produit récréotouristique métropolitain, considérant le caractère structurant des réseaux vert et bleu en devenir. À terme, la population pourrait ainsi profiter d'un vaste réseau récréotouristique à connotation patrimoniale, composé de circuits navigables et cyclables reliant des territoires d'intérêt jouissant de statuts divers de conservation ainsi que de lieux de destination (les ensembles d'intérêt) dotés de la panoplie des services d'accueil, d'information, de restauration et d'hébergement nécessaires à la fréquentation récréative et touristique.

⁷ GROUPE DBSF, Plan de développement et de marketing du tourisme nautique au Québec, rapport d'étude réalisé pour un collectif de onze partenaires dont Tourisme Québec, août 2002, 147 pages et annexes

5.2 CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT

5.2.1 Finalité et nature du concept

L'analyse des ressources récréotouristiques offertes à l'échelle de la région métropolitaine et présentée en ces pages a permis :

- D'identifier les ensembles, équipements isolés et réseaux récréatifs d'intérêt métropolitain existants.
- De comprendre l'organisation spatiale de ces lieux de destination en dessinant la carte de la « structure d'accueil récréotouristique métropolitaine ».
- De nous doter d'une lecture synthétique des lieux qui ont motivé à ce jour l'essentiel du développement récréotouristique métropolitain : le centre et sa périphérie ; les plans d'eau et l'espace riverain ; les Montérégiennes.
- D'identifier une opportunité réelle d'intégrer ces lieux en un tout, au bénéfice de la population, au moyen de la consolidation des réseaux « vert » et « bleu ».
- D'entrevoir dans cette éventuelle consolidation des réseaux récréotouristiques une opportunité de mise en valeur des divers territoires d'intérêt culturel et naturel de la région métropolitaine.
- De formuler une courte liste d'enjeux relativement à la consolidation du produit récréotouristique métropolitain.

Les enjeux identifiés mènent à proposer maintenant un concept de développement ayant pour finalité de définir là où devraient porter les efforts pour réaliser un **réseau récréotouristique métropolitain intégré** tablant sur la préservation aussi bien que l'affirmation des qualités identitaires de la communauté, tant auprès de la population que des clientèles visiteuses. Ce concept se décline comme suit :

- La reconnaissance formelle de trois types de lieux où sera consolidé le développement récréotouristique d'intérêt métropolitain : le centre et sa périphérie ; les plans d'eau et espaces riverains ; les Montérégiennes.
- L'adoption de mesures circonstanciées de préservation et de mise en valeur en chacun de ces trois types de lieux.

- L'intégration de ces lieux par le soutien au développement des réseaux récréatifs et l'amélioration de l'accessibilité par transport en commun.

5.2.2 Hypothèses d'orientations

Le Centre et sa périphérie : le cœur du produit touristique métropolitain

Tel que mentionné plus haut, les cinq pôles de développement touristiques reconnus par Tourisme Montréal (nos cinq ensembles d'intérêt exceptionnel : centre-ville ; mont Royal ; Vieux-Montréal ; parc Jean-Drapeau ; pôle Maisonneuve) motivent l'essentiel des déplacements touristiques vers Montréal à ce jour. Le centre est et demeurera la locomotive du développement touristique montréalais.

Cependant, tel que nous l'avons fait au sein du présent dossier, Tourisme Montréal affirme à la fois la primauté des cinq ensembles jugés d'intérêt exceptionnel sur le plan de l'attractivité touristique, et l'intérêt d'une mise en valeur du « centre-ville élargi », intégrant les ensembles périphériques (quartier latin ; Village gai ; Plateau Mont-Royal et Petite-Italie) pour leur attractivité à titre de « zones historiques et patrimoniales ; ethniques ou typiques ; ou de divertissement ».⁸

Pour Tourisme Montréal, ces divers lieux composent ensemble un produit plus représentatif de la réalité montréalaise que les seuls pôles touristiques reconnus à ce jour. Ils doivent conséquemment être mis en valeur de façon intégrée et selon quelques principes directeurs, dont :

- « La préservation du caractère particulier et le renforcement de la personnalité de Montréal.
- « Le développement durable misant sur la préservation du cadre urbain et la qualité de vie des Montréalais ».⁹

Cela étant dit, une différence de nature existe entre les ensembles d'intérêt exceptionnel et les autres, qu'ils soient en périphérie du centre ou ailleurs : seuls les cinq ensembles d'intérêt exceptionnel détiennent la masse critique d'attraits, d'équipements et de services touristiques pour supporter adéquatement

⁸ TOURISME MONTRÉAL, Plan de développement touristique de Montréal 2003-2010, octobre 2003, page 22

⁹ IDEM, page 27

l'implantation d'équipements dont le succès repose sur la pénétration des marchés touristiques.

Sont donc proposées les orientations suivantes :

- Reconnaître la vocation récréative et touristique du centre de l'agglomération en favorisant la conservation des attributs patrimoniaux de ces divers lieux, l'amélioration de l'aménagement de l'espace public et le développement des infrastructures d'accueil (signalisation, information, hébergement).
- Confirmer les cinq ensembles d'intérêt exceptionnel identifiés en tant que pôles à vocation touristique, notamment en privilégiant ces territoires pour l'implantation d'équipements à haut rayonnement.

Les plans d'eau et espaces riverains : des « corridors patrimoniaux »

Les plans d'eau, incluant les voies canalisées, et les espaces riverains concentrent :

- L'essentiel des ensembles récréotouristiques d'intérêt métropolitain hors centre.
- L'essentiel des ensembles patrimoniaux d'intérêt métropolitain.
- L'essentiel des ensembles naturels d'intérêt métropolitain.
- Des qualités exceptionnelles sur le plan paysager.
- L'essentiel du réseau cyclable et, bien sûr, l'ensemble du réseau navigable de plaisance.

Cette concentration de ressources patrimoniales et récréotouristiques compose virtuellement un produit récréotouristique intégré, avec des concentrations d'attraits et de services, et des parcours d'intérêt, sur l'eau ou en rive, unissant ces concentrations. Le mouvement actuel de constitution des réseaux cyclables et navigables est la force motrice d'intégration de ces ressources, en même temps que l'opportunité d'améliorer sensiblement l'accessibilité des lieux à l'échelle de tout le territoire.

Les orientations proposées vont comme suit :

- Reconnaître et consolider la vocation récréotouristique des ensembles d'intérêt métropolitain en favorisant simultanément la préservation des qualités patrimoniales des lieux et le développement d'une masse critique d'attrait et de services.
- Encourager le développement des facilités d'accès par transport en commun, notamment par train de banlieue.
- Encourager le développement du réseau cyclable et du réseau nautique métropolitains, ainsi que la multiplication des points de contact entre ces deux réseaux.
- Encourager l'augmentation des points d'accès à l'eau à des fins récréatives : mise à l'eau d'embarcations ; activités récréatives en rive ; aires d'accostage, etc.
- Préserver et mettre en valeur les ressources patrimoniales culturelles, naturelles et paysagères (tenant compte des conclusions des dossiers Ensembles patrimoniaux, Milieux naturels d'intérêt métropolitain (DAA) et Paysage métropolitain (DAA)) auxquelles les réseaux récréatifs donnent accès.

Les Montérégiennes : des ensembles d'intérêt particuliers

Les Montérégiennes hors centre (incluant le mont Saint-Hilaire, le mont Saint-Bruno et la colline d'Oka mais excluant le mont Royal) marquent fortement le paysage métropolitain, offrent des points de vue d'intérêt sur leur environnement et concentrent des ressources patrimoniales aussi bien que des produits agrotouristiques de haut intérêt.

Chacune détient déjà la spécificité, le caractère structurant et le degré de rayonnement suffisant pour être considéré comme un ensemble d'intérêt métropolitain. Reste à valoriser ces lieux en tant que composante significative de l'identité métropolitaine en l'intégrant au produit récréotouristique métropolitain.

Les orientations proposées sont donc les suivantes :

- Reconnaître la vocation récréotouristique des Montérégiennes en favorisant simultanément la préservation des qualités patrimoniales des lieux et le développement d'une masse critique d'attraits et de services.
- Encourager l'intégration de ces ensembles au produit récréotouristique métropolitain, notamment par le raccordement au réseau cyclable métropolitain et par le développement des facilités d'accès par transport en commun (train de banlieue Montréal-Saint-Hilaire).



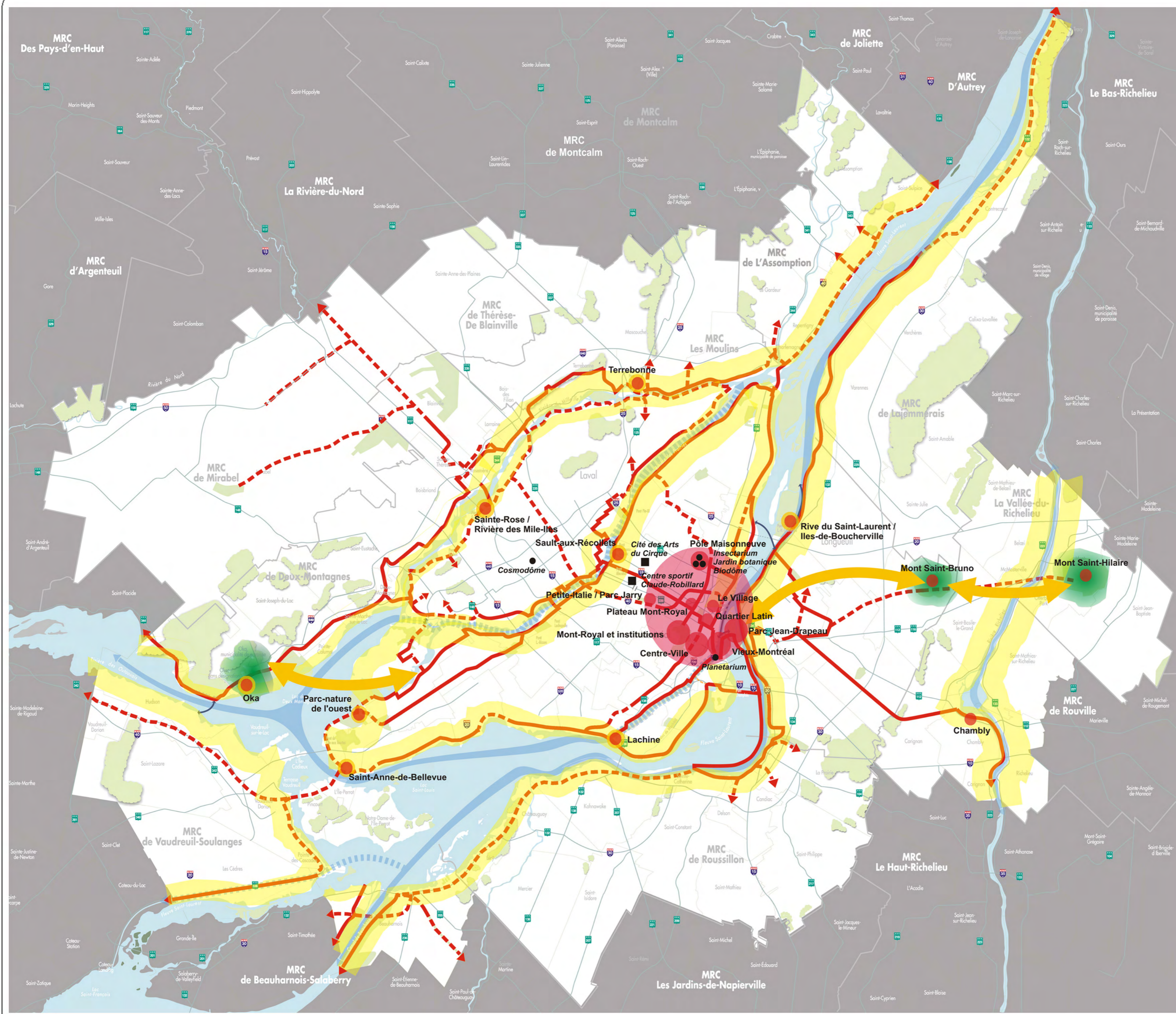
Communauté métropolitaine de Montréal

RÉCRÉATION & TOURISME

Concept de développement
Le réseau récréotouristique métropolitain

LÉGENDE

- Le Centre et sa périphérie**
- Pôle de développement touristique à consolider
- Ensemble récréotouristique à valoriser
- Les plans d'eau et espaces riverains**
- Ensemble récréotouristique à valoriser
- Préservation et mise en valeur des ressources patrimoniales
- Réseau nautique existant
- Passage nautique projeté
- Navette fluviale
- Montréalienne**
- Ensemble récréotouristique à valoriser
- Réseau cyclable existant
- Tronçon cyclable projeté
- Équipement hors-ensemble d'intérêt métropolitain
- Équipement scientifique faisant l'objet de financement métropolitain



FÉVRIER 2004



GROUPE GAUTHIER,
BIANCAMANO, BOLDUC
urbanistes-conseils

6. RÉFÉRENCES

6.1 PERSONNES RESSOURCES

Marc Angers, Corporation de gestion des marchés publics du grand Montréal

Paul Arsenault, Consultant

Michel Aubé, Eco-nature Laval

M. Aubi, SEPAQ

Robert Aucoin, Tourisme Montréal

France Bélanger, Association touristique des Basses-Laurentides

Pierre Bellerose, Tourisme Montréal

Christine Bernier, Ville de Terrebonne

Denis Brisebois, conseiller senior, Le Groupe DBSF

Mario Chamberland, Loisirs et sports Montérégie

Renaud Côté, Mercier / Hochelaga-Maisonneuve

Andrée Courteau, Tourisme Laval

Martine Deschamps, URLS Laval

Patricia Di-Jenova, Ville de Montréal

Josée Duquette, Association touristique de la Montérégie

Michel Filteau, Parcs Canada

Éric Fournier, Association touristique de la Montérégie

Guy Garand, Conseil régional environnement (Laval)

André Huberdeau, Société de la Place-des-Arts

Daniel Hodder, Ville de Montréal

Lynda Johnson, Pôle des rapides

Mme Julien, Association touristique des Laurentides

Édith Juneau, conseillère, Le Groupe DBSF

Patrick Kearney, Loisirs et Sports Laurentides

Mme Labelle, Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière

Chantal Latreille, Sainte-Anne-de-Bellevue

Luce Lavoie, Association touristique de Lanaudière
Jean Leclerc, Ville de Montréal
Jacques Luneau, conseiller senior, Le Groupe DBSF
Marcel Morais, Ville de Montréal
Claude Piché, Parcs Canada
Linda Pimparé, Société du parc des Îles
Eric Richard, Les amis de la Montagne et le Centre de la montagne
Pierre-Olivier Saire, conseiller senior, Le Groupe DBSF
Josée Scott, Sport et loisir de l'Île de Montréal
Martine Sirois, Ville de Montréal
Hélène Vézina, Association touristique de Laval

6.2 DOCUMENTS DE PLANIFICATION

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES, *Schéma d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges*, en vigueur depuis le 10 mai 1990

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, *Schéma d'aménagement de la MRC de Beauharnois-Salaberry*, en vigueur depuis le 28 juin 2000

MRC DE ROUSSILLON, *Schéma d'aménagement de la MRC de Roussillon*, en vigueur depuis le 26 mars 1987

MRC DE LAJEMMERAIS, *Schéma d'aménagement de la MRC de Lajemmerais*, en vigueur depuis le 28 août 1987

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, *Schéma d'aménagement de la MRC de la Vallée-du-Richelieu*, en vigueur depuis le 13 octobre 1988

MRC DE ROUVILLE, *Schéma d'aménagement de la MRC de Rouville*, en vigueur depuis le 5 avril 1989

MRC DE CHAMPLAIN, *Schéma d'aménagement de la MRC de Champlain*, en vigueur depuis le 25 février 1999

MRC DE DEUX-MONTAGNES, *Schéma d'aménagement de la MRC de Deux-Montagnes*, en vigueur depuis le 13 octobre 1988

MRC DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, *Schéma d'aménagement de la MRC de Sainte-Thérèse-de-Blainville*, en vigueur depuis le 4 septembre 1987

- MRC DE MIRABEL, *Schéma d'aménagement de la MRC de Mirabel*, en vigueur depuis le 30 avril 1996
- MRC DES MOULINS, *Schéma d'aménagement de la MRC des Moulins*, en vigueur depuis le 18 décembre 2002
- MRC DE L'ASSOMPTION, *Schéma d'aménagement de la MRC de L'Assomption*, en vigueur depuis le 2 mai 2001
- COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, *Schéma d'aménagement de la CUM*, en vigueur depuis le 31 décembre 1987
- MRC DE LAVAL, *Projet de schéma d'aménagement révisé de la MRC de Laval*, mars 2002
- VILLE DE LONGUEUIL, *Plan d'urbanisme de la ville de Longueuil*, 12 décembre 2001
- VILLE DE MONTRÉAL, *Plan d'urbanisme de la ville de Montréal*, décembre 1992
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE LA MÉTROPOLE, (MAMM), *Cadre d'aménagement et orientations gouvernementales*, juin 2001
- COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM), *Règlement de contrôle intérimaire*, juillet 2002
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES LAURENTIDES (CRD Laurentides), *Plan stratégique régional 2002-2005*, 29 mai 2000.
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LAVAL (CRD Laval), *Plan stratégique 2002-2005*, novembre 2000.
- CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MONTÉRÉGIE (CRD Montérégie), *Planification stratégique régionale 2001-2006*, 10 novembre 2000..
- DARVIDACONSEIL, *Portrait du loisir culturel en Montérégie*, rapport final, 2001
- DARVIDACONSEIL, *Plan de développement de la pratique sportive en Montérégie 2002-2005*, juin 2002.
- RÉGION TOURISTIQUE LANAUDIÈRE, *Plan de développement de l'offre touristique de Lanaudière (volet II)*, 2002, Desjardins Marketing Stratégique
- RÉGION TOURISTIQUE LANAUDIÈRE, *Plan marketing 2000-2003*, Desjardins Marketing Stratégique

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LANAUDIÈRE (CRD Lanaudière), *Planification stratégique régionale (PSR), Plan d'action 2002-2004*, 28 février 2002.

LE GROUPE DBSF, *Politique de développement communautaire et de loisir, Ville de Terrebonne, Analyse de l'offre*, date? (données 1994).

LE GROUPE DBSF, *Plan d'orientation stratégique du groupe Plein-air Terrebonne*, avril 2003.

LE GROUPE DBSF, *Plan stratégique de développement et de marketing du tourisme nautique*, août 2002.

6.3 DOCUMENTS D'INFORMATION TOURISTIQUE

Guide touristique officiel des Laurentides, 2003-2004.(ATR)

Guide touristique des Basses-Laurentides. 2003-2004

Guide touristique officiel de Lanaudière, 2003-2004.(ATR)

Guide touristique officiel de la Montérégie, 2003-2004.(ATR),

Guide touristique 2003-2004 Le Suroît

Guide touristique officiel de Montréal 2003-2004

6.4 AUTRES ÉTUDES ET DOCUMENTS

RÉSEAU VÉLO MÉTROPOLITAIN, série de documents et plans

CONVERCITÉ, *Enquêtes auprès des usagers des artères commerciales sur l'île de Montréal* : <http://www.convercite.org>

CHAIRE DE TOURISME DE L'UQAM, site Internet de la: <http://www.unites.uqam.ca/tourisme>

CHAIRE DE TOURISME DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, *Inventaire et présentation des données québécoises et canadiennes en matière de plein air et de tourisme d'aventure, rapport final*, octobre 2002.

CHAIRE DE TOURISME DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ET COOPERS & LYBRAND, *La saisonnalité: analyse et stratégies pour l'industrie touristique*, avril 1998.

- CHAIRE DE TOURISME DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, *Actes du colloque Tourisme et divertissement, un pas de deux pour courtiser le visiteur*, Montréal, novembre 2002.
- CHAIRE DE TOURISME DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, *Actes du colloque culture et tourisme en ville, une affaire de créativité*, Montréal, novembre 1998.
- LE GROUPE DBSF, *Plan de développement touristique 2000-2005, orientations stratégiques*, décembre 1999.
- INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA RÉGION DE L'ÎLE-DE-FRANCE, *Le tourisme, un acteur aujourd'hui reconnu de l'aménagement régional*. Note Rapide sur le bilan du S.D.R.I.F.
- LE GROUPE DBSF, *Diagnostic stratégique du secteur récréotouristique de l'est de l'île de Montréal, Pro-Est*, novembre 2000.
- OFFICE TOURISTIQUE DES BASSES-LAURENTIDES, *Statistiques de fréquentation de l'Office touristique des Basses-Laurentides*, 2003
- TOURISME MONTRÉAL, *Base de données informatisée, mise à jour juin 2003*
- LE GROUPE DBSF et LEMOYNE LAPOINTE MAGNE, ARCHITECTES ET URBANISTES, *Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Étude de faisabilité*, novembre 2000.
- LE GROUPE DBSF, *Étude de faisabilité relative au développement de la Boutique Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal de Pointe-à-Callière*, avril 1996.
- SERVICE DU MARKETING ET DES AFFAIRES DU PROGRAMME PARCS CANADA AU QUÉBEC, *Devis pour appel d'offreS : Plan stratégique triennal (2001-2002, 2002-2003, 2003-2004) et d'action marketing réseau 2001-2002*, janvier 2001.
- REGROUPEMENT POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU SUD-OUEST, *Forum Canal de Lachine : le Canal de Lachine, une voie d'avenir pour le Sud-Ouest, rapport synthèse*, mai 2000.
- LE GROUPE DBSF, *Étude des potentiels de développement récréo-touristique du Canal de Lachine et de ses abords, Rapport final préliminaire*. novembre 1999.
- LE GROUPE DBSF, *Étude des potentiels de développement récréo-touristique du Canal de Lachine et de ses abords, Rapport d'étape 1*, janvier 1999.
- LE GROUPE DBSF, *Étude des potentiels de développement récréo-touristique du Canal de Lachine et de ses abords, Rapport d'étape 2*, mars 1999.

- URBEC inc., *Étude des potentiels d'implantation d'installations nautiques sur le canal de Lachine*, janvier 1999.
- COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, *Rapport du comité technique sur les Rapides de Lachine*, janvier 1997.
- PARCS CANADA, *Concept d'interprétation, canal de Chambly*, septembre 1999.
- LE GROUPE SÉGUIN LACASSE en collaboration avec LE GROUPE DBSF, *Promenade riveraine du bassin de Chambly*, année? (données de 1998).
- SOCIÉTÉ DU DÉVELOPPEMENT DU CANAL DE SOULANGES, *Soulanges Canal Development Corporation, Presentation Briefing, Quebec Trade Mission*, october 21-24, 1999
- LE GROUPE DBSF, *Politique de développement communautaire et de loisir, Ville de Terrebonne, Analyse de l'offre*, date? (données 1994).
- LE GROUPE DBSF, *Étude auprès des organismes culturels de la Montérégie, Conseil montréalais de la culture et des communications*, octobre 1999.
- LE GROUPE DBSF, *Analyse des potentiels récréotouristiques, Société de développement du Quartier Latin de l'Ouest-de-l'Île*, septembre 1998.
- LE GROUPE DBSF, *Étude de pré-faisabilité économique, Cité du recyclage, Complexe environnemental Saint-Michel*, juillet 2000.

6.5 SITES INTERNET

Site de Tourisme Québec : <http://www.bonjourquebec.com>

Site de l'Association touristique des Laurentides : <http://www.laurentides.com>

Site de l'Office touristique des Basses-Laurentides :
<http://www.basseslaurentides.com>

Site de l'Association touristique de Lanaudière : <http://www.tourisme-lanaudiere.qc.ca>

Site de l'Association touristique de la Montérégie : <http://www.tourisme-monteregie.qc.ca>

Site Internet Tourisme Vallée-du-Richelieu, : <http://www.vallee-du-richelieu.ca>

Site de l'Office du tourisme du Suroît : <http://www.tourisme-suroit.qc.ca>

- Site de Tourisme Laval, : <http://www.tourismelaval.com>
- Site de Tourisme Montréal : <http://www.tourisme-montreal.org/>
- Site du Conseil québécois de l'industrie touristique, : <http://www.cqit.ca>
- Site des ATR associées du Québec : <http://www.atraq.com>
- Site du Travel and Tourism Research Association : <http://www.ttracanada.ca>
- Site de l'Agence française de l'ingénierie touristique : <http://www.afit-tourisme.fr/pages/home.htm>
- Site d'information et de documentation en tourisme administré par le CEGEP de Granby Haute-Yamaska : <http://www.tourismextra.info>
- Site de l'Organisation Mondiale du Tourisme : <http://www.world-tourism.org>
- Site de la Chaire de Tourisme de l'UQAM : <http://www.unites.uqam.ca/tourisme>
- Site du Groupe PBQ : <http://www.quebecvacances.com>
- Site de la revue Espaces Tourisme et Loisirs : <http://www.revue-espaces.com>
- Site de Vélo Québec : <http://www.velo.qc.ca>
- Site de la Société Vélo Berge inc. : <http://portail.suroit.com/velo-berge>
- Site du Regroupement Loisir Québec : <http://www.loisirquebec.qc.ca>
- Site du Conseil québécois du Loisir : <http://www.loisirquebec.com>
- Site de la Corporation régionale de loisir et de sport de Lanaudière : <http://www.loisir-lanaudiere.qc.ca>
- Site de La Société des Internationaux du Sport de Montréal <http://www.sism.ca>
- Site de Loisir et Sport Montérégie : <http://loisir.qc.ca>
- Site de la Société des musées québécois : <http://www.smq.qc.ca/>
- Site du Conseil montérégien de la culture et des communications : <http://www.culturemonteregie.qc.ca>
- Site de l'association Les Arts et la Ville : <http://www.arts-ville.org/accueil.html>
- Site des actes du colloque Culture et tourisme en ville, une affaire de créativité. <http://www.mcc.gouv.qc.ca/tourisme/tourismecult.htm>

Site de la société internationale des entreprises économusées :
<http://www.economusees.com/>

Site du Ministère des Affaires municipales, du sport et des loisirs :
<http://mammtemp.pmv.ca/accueil.asp>

Site de la ville de Montréal : <http://www2.ville.montreal.qc.ca>

Site de Convercité, l'Agence de valorisation urbaine : <http://www.convercite.org>

Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région D'Île-de-France :
http://www.iaurif.org/fr/savoirfaire/nr_sdrif/index.htm

Site de l'Union québécoise pour la conservation de la nature : <http://uqcn.qc.ca>

Site du programme québécois des ZICO (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux) : <http://ecoroute.uqcn.qc.ca/zico/accueil.htm>

Site du regroupement aventure écotourisme Québec : <http://www.aventure-ecotourisme.qc.ca>

Site de la Société de la faune et des parcs : <http://www.fapaq.gouv.qc.ca>

6.6 PLANS ET CARTES

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, *16 projets sélectionnés*, 10 janvier 2003.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, *Localisation des projets*, 3 mars 2003.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, *Sites d'intérêts sur le territoire de la CMM*, non daté.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, *Pertes de surfaces boisées entre 1994 et 2001*, non daté

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, *Règlement de contrôle intérimaire*, 4 novembre 2002

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, *Principaux espaces verts et bleus de la région métropolitaine de Montréal*, mars 2002.

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, *Réseau cyclable de la MRC de Beauharnois-Salaberry*, non daté

VILLE DE TERREBONNE, *La Transterrebonne et le réseau urbain de pistes cyclables de Terrebonne*. 2001

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU
TERRITOIRE DE LONGUEUIL. *Carte récréotouristique de Longueuil,*
janvier 2003.

**Évaluation de l'intérêt métropolitain des ensembles et
équipements inventoriés**

Grille d'évaluation de l'intérêt métropolitain des ensembles récréatifs et touristiques de la CMM

Critère	Paramètre	Chambly	Mont-Saint-Bruno	Mont-Saint-Hilaire	Rive-du-St-Laurent- Îles-de-Boucherville
Spécificité	1 contribue à créer et révéler l'identité de la Communauté	3	1.5	2	2
	2 contribue au positionnement de la Communauté métropolitaine sur la scène nationale et internationale	2	1	1	1
	3 a un caractère unique et/ou distinctif	3	2	2	2
	Sous-total	8	4.5	5	5
	Moyenne	2.7	1.5	1.7	1.7
	Résultat	très satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Rayonnement métropolitain	1 a une importante capacité d'accueil	2	3	1.5	2
	2 attire des visiteurs de la région	2	2	2	2
	3 profite d'un haut niveau d'accessibilité	1	3	2	2
	4 profite d'un haut degré de notoriété	2	2	2	1
	5 est un produit d'appel pour la métropole	1.5	0	0	1
	Sous-total	8.5	10	7.5	8
	Moyenne	1.7	2.0	1.5	1.6
Résultat	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	
Caractère structurant	1 contribue à la restauration d'écosystèmes, à la mise en valeur d'ensembles patrimoniaux ou à la mise en valeur de paysages d'intérêt métropolitain	3	3	3	3
	2 contribue à l'amélioration du milieu de vie	3	3	3	3
	3 renforce les réseaux récréotouristiques existants de la métropole	2.5	1	1.5	3
	4 est en activité de façon continu (quatre-saisons)	1	3	2	1
	5 prolonge la durée de visite dans la métropole	1	0	0	0
	6 génère d'importants impacts socioéconomiques	2	2	2	1
	Sous-total	12.5	12	11.5	11
	Moyenne	2.1	2.0	1.9	1.8
Résultat	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	
Total		29	26.5	24	24
Moyenne globale		2.1	1.9	1.7	1.7

Cotation : 0, 1, 2, 3

0 : aucunement

1: faiblement

2: de façon satisfaisante

3: de façon très satisfaisante

Codification

Critère	Ensemble
fort	exceptionnel
faible	élevé

Grille d'évaluation de l'intérêt métropolitain des ensembles récréatifs et touristiques de la CMM

Critère	Paramètre	Oka	Terrebonne	Sainte-Rose/ Rivière-des-Mille-Îles
Spécificité	1 contribue à créer et révéler l'identité de la Communauté	2	2	2
	2 contribue au positionnement de la Communauté métropolitaine sur la scène nationale et internationale	1	1	1
	3 a un caractère unique et/ou distinctif	2	2.5	3
	Sous-total	5	5.5	6
	Moyenne	1.7	1.8	2.0
	Résultat	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Rayonnement métropolitain	1 a une importante capacité d'accueil	3	1	2
	2 attire des visiteurs de la région	3	2.5	2
	3 profite d'un haut niveau d'accessibilité	2	2	1
	4 profite d'un haut degré de notoriété	2	2	2
	5 est un produit d'appel pour la métropole	1	1	1.5
	Sous-total	11	8.5	8.5
	Moyenne	2.2	1.7	1.7
Résultat	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	
Caractère structurant	1 contribue à la restauration d'écosystèmes, à la mise en valeur d'ensembles patrimoniaux ou à la mise en valeur de paysages d'intérêt métropolitain	3	3	3
	2 contribue à l'amélioration du milieu de vie	3	2	2
	3 renforce les réseaux récréotouristiques existants de la métropole	2	1	2
	4 est en activité de façon continu (quatre-saisons)	1	2	2
	5 prolonge la durée de visite dans la métropole	0	0	1
	6 génère d'importants impacts socioéconomiques	2	1.5	1.5
	Sous-total	11	9.5	11.5
	Moyenne	1.8	1.6	1.9
Résultat	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	
Total		27	23.5	26
Moyenne globale		1.9	1.7	1.9

Grille d'évaluation de l'intérêt métropolitain des ensembles récréatifs et touristiques de la CMM.

Critère	Paramètre	Sainte-Anne-de-Bellevue	Parcs-nature-de-l'ouest	Sault-aux-Récollets	Petite-Italie-Parc Jarry
Spécificité	1 contribue à créer et révéler l'identité de la Communauté	2.5	2.5	2	2
	2 contribue au positionnement de la Communauté métropolitaine sur la scène nationale et internationale	1.5	0	0	0
	3 a un caractère unique et/ou distinctif	3	2	2.5	3
	Sous-total	7	4.5	4.5	5
	Moyenne	2.3	1.5	1.5	1.7
	Résultat	très satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Rayonnement métropolitain	1 a une importante capacité d'accueil	1.5	2	2	1.5
	2 attire des visiteurs de la région	2	2	2	2.5
	3 profite d'un haut niveau d'accessibilité	2	1.5	2.5	3
	4 profite d'un haut degré de notoriété	2	2.5	2	2.5
	5 est un produit d'appel pour la métropole	1.5	0	0	1.5
	Sous-total	9	8	8.5	11
	Moyenne	1.8	1.6	1.7	2.2
Résultat	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	
Caractère structurant	1 contribue à la restauration d'écosystèmes, à la mise en valeur d'ensembles patrimoniaux ou à la mise en valeur de paysages d'intérêt métropolitain	2.5	3	3	1.5
	2 contribue à l'amélioration du milieu de vie	2.5	3	2	2
	3 renforce les réseaux récréotouristiques existants de la métropole	3	3	1.5	1
	4 est en activité de façon continu (quatre-saisons)	1	1.5	1	2.5
	5 prolonge la durée de visite dans la métropole	1.5	0	1	2
	6 génère d'importants impacts socioéconomiques	2	2	2	2.5
	Sous-total	12.5	12.5	10.5	11.5
	Moyenne	2.1	2.1	1.8	1.9
Résultat	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	
Total		28.5	25	23.5	27.5
Moyenne globale		2.0	1.8	1.7	2.0

Grille d'évaluation de l'intérêt métropolitain des ensembles récréatifs et touristiques de la CMM

Critère	Paramètre	Plateau-Mont-Royal	Lachine	Quartier-Latin	Le-Village
Spécificité	1 contribue à créer et révéler l'identité de la Communauté	2	2	1.5	1.5
	2 contribue au positionnement de la Communauté métropolitaine sur la scène nationale et internationale	2.5	1	1.5	2
	3 a un caractère unique et/ou distinctif	2.5	1.5	2	3
	Sous-total	7	4.5	5	6.5
	Moyenne	2.3	1.5	1.7	2.2
	Résultat	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant
Rayonnement métropolitain	1 a une importante capacité d'accueil	2.5	2	3	1
	2 attire des visiteurs de la région	3	1.5	3	2
	3 profite d'un haut niveau d'accessibilité	3	1.5	3	2.5
	4 profite d'un haut degré de notoriété	3	1.5	2	2.5
	5 est un produit d'appel pour la métropole	2	1	1.5	2
	Sous-total	13.5	7.5	12.5	10
	Moyenne	2.7	1.5	2.5	2
Résultat	très satisfaisant	satisfaisant	très satisfaisant	satisfaisant	
Caractère structurant	1 contribue à la restauration d'écosystèmes, à la mise en valeur d'ensembles patrimoniaux ou à la mise en valeur de paysages d'intérêt métropolitain	3	2	1	1.5
	2 contribue à l'amélioration du milieu de vie	2	2.5	1	2
	3 renforce les réseaux récréotouristiques existants de la métropole	2.5	3	3	1.5
	4 est en activité de façon continue (quatre-saisons)	2	2	1.5	2
	5 prolonge la durée de visite dans la métropole	2	0	2.5	2
	6 génère d'importants impacts socioéconomiques	2	2	2.5	2.5
	Sous-total	13.5	11.5	11.5	11.5
	Moyenne	2.3	1.9	1.9	1.9
Résultat	très satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	satisfaisant	
Total		34	23.5	29	28
Moyenne globale		2.4	1.7	2.1	2.0

Grille d'évaluation de la portée métropolitaine des ensembles récréatifs et touristiques de la CMM

Critère	Paramètre	Vieux-Port-Vieux-Montréal	Centre-Ville	Parc-Jean-Drapeau	Le-Mont-Royal-et-institutions	Pôle-Maisonneuve
Spécificité	1 contribue à créer et révéler l'identité de la Communauté	3	3	3	3	3
	2 contribue au positionnement de la Communauté métropolitaine sur la scène nationale et internationale	3	3	3	3	3
	3 a un caractère unique et/ou distinctif	3	3	3	3	3
	Sous-total	9	9	9	9	9
	Moyenne	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
	Résultat	très satisfaisant	très satisfaisant	très satisfaisant	très satisfaisant	très satisfaisant
Rayonnement métropolitain	1 a une importante capacité d'accueil	3	3	2	2.5	3
	2 attire des visiteurs de la région	3	3	3	3	3
	3 profite d'un haut niveau d'accessibilité	3	3	2.5	2	3
	4 profite d'un haut degré de notoriété	3	3	3	3	3
	5 est un produit d'appel pour la métropole	3	3	3	2.5	3
	Sous-total	15	15	13.5	13	15
Moyenne	3	3	2.7	2.6	3	
Résultat	très satisfaisant	très satisfaisant	très satisfaisant	très satisfaisant	très satisfaisant	
Caractère structurant	1 contribue à la restauration d'écosystèmes, à la mise en valeur d'ensembles patrimoniaux ou à la mise en valeur de paysages d'intérêt métropolitain	3	2	2.5	3	2
	2 contribue à l'amélioration du milieu de vie	2.5	2	2	3	2
	3 renforce les réseaux récréotouristiques existants de la métropole	3	3	3	3	2
	4 est en activité de façon continu (quatre-saisons)	2	3	2	2	3
	5 prolonge la durée de visite dans la métropole	3	3	3	2	3
	6 génère d'importants impacts socioéconomiques	3	3	3	2	3
	Sous-total	16.5	16	15.5	15	15
Moyenne	2.8	2.7	2.6	2.5	2.5	
Résultat	très satisfaisant	très satisfaisant	très satisfaisant	très satisfaisant	très satisfaisant	
Total		40.5	40	38	37	39
Moyenne globale		2.9	2.9	2.7	2.6	2.8

Grille d'évaluation de l'intérêt métropolitain des équipements récréatifs et touristiques hors-ensemble de la CMM

Critère	Paramètre	Equipements	
		Centre sportif Claude-Robillard	Cité des Arts et du cirque
Spécificité	1 contribue à créer et révéler l'identité de la Communauté	2	3
	2 contribue au positionnement de la Communauté métropolitaine sur la scène nationale et internationale	1.5	2
	3 a un caractère unique et/ou distinctif	2.5	3
	Sous-total	6	8
	Moyenne	2.0	2.7
	Résultat	satisfaisant	très satisfaisant
Rayonnement métropolitain	1 a une importante capacité d'accueil	2	2
	2 attire des visiteurs de la région	2.5	2
	3 profite d'un haut niveau d'accessibilité	1.5	1.5
	4 profite d'un haut degré de notoriété	2.5	2.5
	5 est un produit d'appel pour la métropole	1.5	2.5
	Sous-total	10	10.5
	Moyenne	2.0	2.1
Résultat	satisfaisant	satisfaisant	
Caractère structurant	1 contribue à la restauration d'écosystèmes, à la mise en valeur d'ensembles patrimoniaux ou à la mise en valeur de paysages d'intérêt métropolitain	0	3
	2 contribue à l'amélioration du milieu de vie	2.5	2.5
	3 renforce les réseaux récréotouristiques existants de la métropole	1.5	0.5
	4 est en activité de façon continu (quatre-saisons)	3	3
	5 prolonge la durée de visite dans la métropole	1	1.5
	6 génère d'importants impacts socioéconomiques	2	1.5
	Sous-total	10	12
	Moyenne	1.7	2.0
Résultat	satisfaisant	satisfaisant	
Total		26	30.5
Moyenne globale		1.9	2.2